



**Police
Namur
Capitale**

UNIS POUR SERVIR



Police

Namur



Farde de Presse

Inauguration Hôtel de Police site «Théâtre»

Namur, 27 février 2018

*« Hôtel de Police « Site Théâtre », inauguré le 27 février 2018 par
Monsieur Maxime Prévot, Bourgmestre de la Ville de Namur
et Monsieur Tanguy Auspert, Échevin des bâtiments de la Ville de Namur,
en présence de Monsieur Charles Michel, Premier Ministre et
Monsieur Willy Borsus, Ministre Président de Wallonie ».*

1. [Historique du projet de rénovation](#)
2. [Calendrier du projet et des travaux](#)
3. [Les enjeux durant le chantier de rénovation](#)
4. [Le nouvel Hôtel de Police](#)
5. [Coût du chantier de rénovation](#)
6. [Partenaires du chantier](#)

1. Historique du projet de rénovation

L'ancien bâtiment/ Hôtel de Police "Théâtre" était occupé par l'ancienne Police communale depuis les années 1970. Partiellement rénové entre 1992 et 1995, plus aucun investissement n'y avait été effectué depuis la réforme des services de Police (2001). Le projet de rénovation du Commissariat de la Place du Théâtre a vu le jour en 2010 face au constat de délabrement du Commissariat et son manque de fonctionnalité opérationnelle.

⇒ [État des lieux du bâtiment avant les travaux de rénovation](#)



- Délabrement général des châssis / sanitaires / chauffage et ascenseurs;

- Au rez-de-chaussée:

- Locaux d'accueil inadaptés: manque de confidentialité et de sécurité;
- Exigüité des locaux;
- Inconfort (ergonomie des postes de travail);
- Salles de détention inadaptées;

- Problématique des flux (public, détenus et membres du personnel empruntaient les mêmes circuits dans le bâtiment).

- 1er et 2ème étages: manque de superficie disponible en raison de la présence d'une grande salle de gymnastique.

- 3ème étage:

- Poste de commandement / centre de crise exigü;
- Cafétéria vétuste.

- 4ème étage:

- Manque de superficie et inconfort thermique;
- Bureaux sous la toiture.

2. Calendrier du projet et des travaux

- 28/12/10: désignation de « LDV architecture » comme auteur de projet;
 - 13/07/2012: demande de permis d'urbanisme;
 - 06/09/2013: permis d'urbanisme octroyé;
 - 26/06/2014: Conseil communal – procédure marché public;
 - 28/12/2014: attribution du marché public;
 - 17/08/2015: ordre de commencer les travaux;
 - 01/10/2016 : fin de la phase I (aile droite);
 - 01/11/2017 : fin de la phase II (aile gauche);
 - 12/02/2018 : fin des travaux dans le nouveau complexe « Accueil ».
- Début du chantier et durée des travaux
 - Ordre de commencer le chantier fixé au 17/08/2015;
 - Durée du chantier = 465 jours ouvrables + interruptions légales (intempéries) et missions complémentaires (BR5 / RF);
 - Réception provisoire (2^{ème} phase) : février 2018.

3. Enjeux durant le chantier de rénovation

- Assurer la continuité du service à la population (coexistence travaux-missions policières)
- Garantir la sécurité du personnel durant les travaux
- Limiter au maximum l'inconfort du personnel et de la population durant les travaux.

⇒ Déménagement de services du site Théâtre vers le site Hastedon

- Dans le Commissariat d'Hastedon: Centre de transmission (dispatching); Gestion fonctionnelle (gestion des encodages judiciaires, PV,...).
- Dans un complexe de modules de bureaux provisoires sur le site du Commissariat d'Hastedon.
 - 56 modules de bureaux provisoires;
 - Surveillance vidéo 24h/24;
 - Locaux d'audition et «Salduz»;
 - Sanitaires et vestiaires.



⇒ Installation de modules de bureaux provisoires devant l'Hôtel de police de la Place du théâtre

- La fonctionnalité «Accueil 24h/24» a été maintenue sur le site de l'Hôtel de la Place du Théâtre.
 - Installation de 7 modules de bureaux provisoires, en rez-de-chaussée (les modules de l'étage sont destinés à l'entrepreneur);
 - Salle d'attente, sanitaires;
 - Locaux d'audition.

4. Le nouvel Hôtel de Police



Remarque: pour des raisons évidentes de sécurité, les plans intérieurs du bâtiment ne figurent pas dans ce document. Nous demandons aux différents médias de faire preuve de discrétion concernant les mesures de sécurité inhérentes au bâtiment.

⇒ Impact / plus value après travaux

- Accueil rénové en profondeur. Ce nouvel espace d'accueil est beaucoup plus convivial et agréable qu'auparavant, tant pour le public que pour les membres du personnel. Salle d'attente agréable, espaces plus spacieux, plus lumineux, plus de confidentialité et augmentation du nombre de bureaux d'audition;
- Bâtiment accessible aux PMR;
- Création d'un nouveau complexe cellulaire et de locaux «Salduz»;
- Création de bureaux de confidentialité pour tous les services (3 au 1^{er} étage / 3 au 2^{ème} étage et 4 au 4^{ème} étage);
- Création de deux nouveaux plateaux dans l'ancienne salle de gym (doubles niveaux);
- Augmentation significative (presque doublée) de l'espace disponible au 4^{ème} étage en supprimant les pentes de toiture;
- Création d'un centre de crise avec salle de réunion;
- Création d'une salle de briefing de +/- 35 m2 pour Police Secours;
- Création d'une salle de sport (fitness, vélos);

- Création d'un local d'allaitement pour les membres du personnel féminin.

⇒ Augmentation des surfaces disponibles

Au total, on gagne 680 m² de surfaces allouées au Commissariat (de 2600 à 3280 m²):

- + 220 m² au RDC (de 280 à 500 m²)
- + 300 m² au 2^{ème} étage (de 360 à 660 m²)
- + 160 m² au 4^{ème} étage (de 440 à 600 m²)

⇒ Rationalisation des flux de circulation

Création de 3 entrées entièrement séparées:

- Une entrée pour le public;
- Une entrée pour le personnel;
- Une entrée pour les cellules.

⇒ Amélioration du confort pour le personnel

A l'issue des travaux, ce sont ± 200 membres du personnel, principalement du cadre opérationnel, qui ont intégré les locaux de l'Hôtel de Police site «Théâtre». Ces membres du personnel font partie des services:

=> Police Secours (Intervention / Accueil / Aide policière aux victimes)

=> Service d'Enquêtes & Recherches - SER

=> Direction de l'Information et des Opérations – DIO

La rénovation complète du bâtiment représente sans conteste une avancée remarquable en terme de confort et de bien être du personnel:

- Nouvelle organisation interne des services pour un meilleur fonctionnement;
- Création de nouveaux vestiaires avec douches répartis sur deux étages à l'arrière du bâtiment;
- Nouvelle cantine avec un espace beaucoup plus convivial;
- Tous les sanitaires sont complètement rénovés;

- Nouveaux châssis, nouvelle toiture, nouvelle isolation;
- Ventilation double flux.

⇒ Mise en conformité des normes de sécurité

- Création d'un nouvel escalier de secours en façade;
- Nouveau compartimentage du bâtiment et structure RF;
- Conformité normes incendie;
- Rénovation complète électricité;
- En cours de chantier, sur base de recommandations fédérales, augmentation de la sécurité du bâtiment (matériaux BR5).

5. Coût du chantier de rénovation

- 5.886.000€ TVAC, en ce compris tous les frais de déménagement et d'hébergement temporaire (modules de bureaux) découlant du chantier proprement dit.
- + frais d'honoraires bureaux d'architecture et de techniques spéciales et frais de coordination santé/sécurité (± 500.000€).

6. Partenaires du chantier

- Maître de l'ouvrage : Ville de Namur.
 - Monsieur Maxime Prévot, Bourgmestre de la Ville de Namur;
 - Madame Anne Barzin, lors de l'exercice de ses fonctions d'Échevine déléguée aux compétences mayorales;
 - Monsieur Tanguy Auspert, Échevin des bâtiments de la Ville de Namur.
- Auteur du projet : LDV Architecture.
 - Madame Marie-Eve Lejuste
 - Monsieur Benoît Desguin
 - Monsieur Christophe Vigneron.
- Bureaux d'études :
 - Techniques spéciales : DTS & co
 - Stabilité : Unit (Monsieur Denis Mennig)
- Coordinateur sécurité – santé : Safe Job (Monsieur Bernard Legros)

- Entrepreneur : Dherte – Istasse:
 - Conducteur de chantier : Monsieur Alain Belot
 - Directeur de travaux : Monsieur Alain Demol.



Contact Presse:

Laurence MOSSIAT
Responsable communication – ZP Namur

Tel:081/246.790
Gsm:0479/67.85.27
Email: laurence.mossiat@police.belgium.eu